



Assemblée générale

Distr. limitée
29 juin 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-deuxième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

**Bélarus*, Chine, Fédération de Russie : amendement au projet
de résolution A/HRC/32/L.32**

32/... Droit de réunion pacifique et liberté d'association

Le huitième paragraphe du préambule devrait se lire comme suit :

Reconnaissant que les associations professionnelles peuvent être l'une des manifestations du droit à la liberté d'association,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.16-11133 (F) 300616 300616



* 1 6 1 1 1 3 3 *

Merci de recycler

